

Constant Pache-Varidel

Autor(en): **S.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 15

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

† THÉOPHILE RITTENER

Le Conteur est tout particulièrement éprouvé ces temps-ci. La semaine dernière, il a perdu Constant Pache-Varidel, dont nous rappelons, dans le présent numéro la carrière, si active. Aujourd'hui, nous recevons de Ste-Croix, qu'il habitait, la très triste nouvelle du décès de Théophile Rittener, professeur, un de nos fidèles collaborateurs, dont les articles, frappés au coin d'un esprit très personnel, étaient fort appréciés.

Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous prions la famille, si durement éprouvée, d'agréer l'expression de nos respectueux compliments de condoléance.

ENTRE NOUS, VOISINE...

VOULEZ-VOUS, voisine, que nous parlions ensemble de ces sentiments parfois excessifs qui nous agitent à tort ou à raison et que nous en fassions la « différence » ?

On les confond facilement et, pris l'un pour l'autre, c'est-à-dire interprétés à faux, ils peuvent devenir les causes de véritables épreuves.

Prenons, par exemple, la susceptibilité et la sensibilité. Les susceptibles se fâchent et les sensibles souffrent. Vous voyez la différence :

La susceptibilité est franchement un défaut dont on peut se corriger par un effort de volonté, mais qui entraîne la mauvaise humeur, les querelles, les piques, les brouilles et tout ce qui rend la vie de famille et les rapports entre amis insupportables, alors que la sensibilité, somme toute, ne fait souffrir réellement que celle (ou celui) qui l'éprouve.

La susceptibilité est encore à l'affût des mauvaises raisons, guettant l'occasion de la « scène à faire ». La sensibilité, elle, agit plutôt par trop de douceur et si elle est portée au même penchant personnel que la susceptibilité, elle en retire plus de chagrin que d'aigreur.

Admettons que vous vous soyez apitoyée à tort, que vous ayez ouvert votre porte et votre cœur à qui ne le méritait point, que vous vous croyez même lésée dans vos affections, vous vous en tirez sans grand mal, avec seulement quelques illusions perdues. Mais s'il s'agit, au contraire, de susceptibilité, si vous vous imaginez être prise à partie, si vous vous appliquez à prendre méthodiquement le mauvais côté de paroles souvent dites en l'air et sans arrière-pensée, si vous en venez, à ce que ceux qui vous entourent n'osent plus parler librement devant vous, si, enfin, vous vous répandez en reproches sans avoir égard à cette espèce de pudeur morale qui veut que nous acceptions en silence nos petites blessures d'amour-propre, c'est beaucoup plus grave, c'est la paix du foyer qui est alors en danger.

Demeurez sensible, si tel est votre caractère, voisine, cela vaut mieux que l'indifférence, mais si vous vous sentez jamais devenir susceptible, enrayez, serrez la vis, mettez l'écrou de sûreté et dites-vous bien que c'est nous-mêmes qui faisons en grande partie notre caractère et que par

conséquent, il dépend souvent de nous d'être heureux en donnant aux autres la douceur de vivre en paix !
L'Effeuilleuse.



IENA DAI Z'AUTRO IADZO

Kemeint on nommè on Régent.

LES autrè iadzôs, n'avâi min d'écoûla normale po vo fabrequâ dâi régents ein volliaï-vo, ateqe-z-ein. Pé pou qu'on hommo fusse on bocon suti, que satze tant qu'à pau pri, liaïre, écrire, carcula, son castimò su lou bet dau dâ, poavè préteindre à teni onn'è-coûla.

Ion des quatre régents d'onna prau granté coumena dau màitet dau canton ire zu môo. Cllia coumena payivé boun adràî son mondo. Les dzeins ne lai irant pas vouaiteints. Quand fasant boutzèri ne ràoblliaçant pas de portâ au régent onna brejua de sâocesse à grellhi, aubin onna bocllia de sâocesse ài tchoux, lou dzoî dau foâ lai baillivant adi on bocon dé kegnu aubin dé salâie. Kemeint l'avant quasu ti dâi vegnes, l'âi eimpliaçant son bossaton ài venindzès. Assebin, les régents ne volliaçant pas manquâ. Pas min dé cinq què sè tràovant po preindre la pllièce dau benirâo.

Lou syndico fa asseimblia la Municipalità et la Coumechon d'écoûle, on dessando la veprâ po nomma ion d'eintre leu. La tenabllie duravé grantein. Lâi avâi adi çosse aubin cein que lau gravave dé tzezi d'accôa.

Ion des municipaux qu'avâi onna felhie à mariâ volliaçé lou valet à n'on gros vegnolan de Sainte Forin. Lou Go^l l'ire prau instruit se l'on vâo, mâ po fochèra et ruta la lotta tota l'annâié pé lé vegnès tràovavé la terra trào bassé et pu craïo que l'avâi eintre la pi et les oq onna maladi qu'on lâi de la tserropionnâ.

Lou bossi teniâi po on vévo que lâi ire on bocon d'â pareint. Cllî vévo l'avâi zu dâi malheus et kemeint ne poâve quasu rin mé balli lou tôa, la municipalità l'avâi pouare de lou vère tzezi à la tserdze de la coumena devant que sei granteimps, lli et sa tropa d'einfants.

Lou syndico volliaçé fère à nomma on vilhio militairo qu'avâi zu servi kemeint sergent pé Napllie et que sara se fère craindre à tzavon dâi z'einfants.

On autro desâ dau bin dau fraré dé sa fenna qu'ire dza régent pé la Couté, mâ qu'etselhîre de sé vaire accoulli fro de sa pllièce, dâi que lou syndico dé pé lé ne lou poâve ni vére ni cheintre rappô à ses dous valets qu'avant la tita estra dure et qu'irant adi les derrâi de l'écoûle. Lou père, dé bi savâi, baillive ti les toas aô régent.

Lou Présideint dé la Freteri, qu'ire assebin de la coumechon d'écoûla ein volliaçé ion que s'offressâi dé pésa lou lassé et dé teni les comptes quasu po rin.

Lou Menistre les laisse déveza granteimps sin

s'ein mécllia. Mâ, devers lou né, kemeint kemeincivant à lau-s-étzâuda, lau de, po fère à botzi ti clliau tsaussemalladzès :

— Mes amis, dâi que vos ne poâdes pas vos beta d'accôa po nomma cllî régent, sovenidé-vo cein que la Biblia ye relate d'on certain Gédéon que coumandâvé les Esraélites dau temps io faisant la dierra ai Philistins, Madianites et autros larrés parets.

On iâdzo que lou Gédéon cudyivé moda contre les einnemis, sè tràovavé avâi mé de mondo que lai falliâi. Ne volliaçé prindre avoué lli que les fins bons. Po les châidre, minne son bataillon au revon dau Jourdain et lé, coumeindé à ses sorz dats dé bâre très ti de l'idhie au rio, dau temps que vouaityivé kemeint bevessant : se lliaffavant âo bin se fifavant...

Ora, no faut suivre son esimplio et fère tot parâi. Ye faut mena noutré cinq candidats au rio de la Resse et on lau derâ de bâre. Mâ, mé recoumeindo dé bin vos tsouïi et d'ein nomma ominte ion que lliaffé pé la man que nos ein ein dza zu trâi que fifavant.

Dainse lou mé contavé :

Djinsâ dâi-z-Epêlures.

† CONSTANT PACHE-VARIDEL

Nous avons, samedi dernier, très brièvement fait part à nos lecteurs du décès de M. Constant Pache-Varidel, imprimeur et éditeur, né en 1854 et à qui l'on a, le même jour, rendu les suprêmes honneurs.

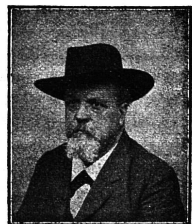
Il convient que nous revenions sur la carrière si bien remplie du défunt, qui a toujours porté un vif intérêt au Conteur, à la prospérité duquel il a largement collaboré durant les dernières années de sa vie. Apprenti dans la maison où s'imprimait alors notre journal, il avait eu de bonne heure l'occasion de le connaître et s'y était sérieusement attaché. Il lui est resté fidèle jusqu'à la fin et le Conteur gardera à sa mémoire un souvenir sincèrement reconnaissant.

Ajoutons que c'est M. Pache et son associé M. Bron, qui ont recommencé de façon très heureuse, la publication de l'Almanach du Conteur, interrompue en 1906.

Constant Pache connaissait à fond son métier, qu'il aimait. Il était de plus bibliophile éclairé et connaissait dans ses détails les plus intimes l'histoire de notre pays vaudois et, particulièrement, celle de Lausanne, où il vécut la plus grande partie de sa vie.

Voici, du reste, sur la carrière de Constant Pache, quelques renseignements intéressants que nous devons à l'obligeance d'un de ses amis. Ces notes furent écrites à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'imprimerie. (Réd.)

« En vrai disciple de Gutenberg, Constant Pache accomplit d'abord son tour de France, et nous le voyons passer un certain temps à Paris



où, tout en vaquant consciencieusement à sa tâche, il s'initie aux us et coutumes de la Ville-Luanière.

» Mais il n'oublie pas le pays ; il tient à y rentrer. En avisé Vaudois, n'ayant à compter que sur lui-même, il a prudemment serré au fond de sa valise, dès les premiers jours de son exil volontaire, les 40 francs nécessaires au voyage de retour.

» Et il laisse dans la Ville-Luanière de bons amis avec lesquels, depuis, jamais les relations n'ont discontinué.

» Rentré en Suisse, M. Pache se distingue soit comme ouvrier, soit comme prote. Dès lors, son idéal est de produire de bon et beau travail ; il est trop admirateur des maîtres d'autrefois pour ne point vouloir suivre leurs traces.

» Nous avons eu tous l'occasion d'apprécier la bienfaisance d'ouvrages par lui parachevés. C'est avec amour qu'il s'occupe du choix des caractères, du format et de la qualité du papier.

» Ses patrons d'alors le reconnaissent et lui laissent pleine liberté d'agir, sachant qu'ils en bénéficieraient les tout premiers.

» Puis M. Pache fonde une maison ; c'est une nouvelle phase de sa vie qui commence, et non la moins agitée...

» Aujourd'hui, le modeste atelier du début est devenu une petite usine toute bourdonnante, où l'outillage le plus perfectionné est utilisé à l'impression et à la diffusion de multiples publications fort estimées.

» Constant Pache a beaucoup écrit dans ses moments de loisir. Nous l'avons souvent trouvé penché sur le papier à l'heure où pour nombre d'entre nous la journée est depuis longtemps terminée. Combien d'articles captivants relatifs au noble métier n'a-t-il pas fait paraître dans les « Archives de l'Imprimerie », publication dont il est le fondateur, et dans les « Annales de l'Imprimerie » !

» Je mentionne parmi les ouvrages dus à sa plume les notes biographiques sur les Estienne, relatant la vie de cette famille d'artistes pratiquant durant 160 ans l'art de l'imprimerie...

» Je cite aussi le très intéressant volume publié en 1905 à Bruxelles, intitulé « L'Art d'imprimer ». Le dit ouvrage est de grand luxe, composé avec des caractères élévés d'une fonte impeccable et richement illustré de divers bois curieux, collectionnés avec soin par l'auteur. — M. Pache traite dans ce beau travail du livre dans l'antiquité et le moyen-âge, de l'invention de l'imprimerie, des illustres typographes du XVI^e siècle, des progrès réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles ; puis, dans la 4^e partie, il parle de la fonte des caractères et du développement de la fonderie, de l'emploi des machines à imprimer qui remplacent les machines à bras, des derniers perfectionnements apportés dans la construction des presses modernes, etc.

» Cet ouvrage, qui fait honneur à son auteur, est épuisé dans le commerce et lui valut sa nomination d'Officier d'Académie.

» Enfin, on commettrait une omission en ne rappelant pas la gentille plaquette « Images lausannoises ». Sous le pseudonyme de « Père Grise » notre ami a réuni en quelques nonante pages une dizaine de délicieux croquis, écrits avec humour, dont la lecture provoque infailliblement une franche hilarité.

Nous nous faisons un plaisir d'en publier ci-dessous un récit. S.

LES ANES DE LA RIPONNE

Ayez pitié de ces pauvres bêtes,
Qui sont attachées par la tête
À l'écurie.

CELLES-CI ne le sont qu'à la barrière de bois installée *ad hoc* au pied du mur qui longe la route du Tunnel et « fortifiée » à l'ouest la place de la Riponne. Ce sont en majorité des ânes, lesquels, afin de bien montrer leur dédain pour toute science et leur mépris pour toute discipline scolaire, tournent la croupe au temple somptueux où la jeunesse

universitaire voue à Minerve et aux Muses le culte qui leur est dû. Les filles de Jupiter ne s'offusquent point d'une telle insolence, et Mercure, qui fréquente la Grenette toute voisine, ne prend pas ombrage de cette injure aux dieux. D'ailleurs, nos ânes ne dédaignent ni Euterpe, ni Tersichore, et souvent ils trompent l'ennui d'une très longue attente par des arpèges d'une originalité incontestable et des cabrioles absolument inédites.



Je professe pour l'ami de Sancho Pança et du prophète Balaam des sentiments de véritable affection. De tous nos domestiques quadrupèdes, il est le plus utile et aussi le plus mal récompensé de ses peines. Son noble frère, le cheval, n'a pas toujours un sort très enviable, mais, cependant, il est en général traité avec plus d'égards que maître Aliboron ; il faut l'avouer à notre honte, les habitants affairés des villes, les membres — hommes et femmes — de la société humaine, qui utilisent les créatures inférieures et les emploient à leur service personnel finissent par considérer les animaux comme si naturellement esclaves de l'homme, qu'ils leur refusent toute espèce de gratitude, lorsqu'ils ne poussent pas la tyrannique désinvolture jusqu'à les rouer de coups.

* * *

Jadis, étant enfants, nous avons tous lu, j'imagine, les *Mémoires d'un âne*, écrits par la comtesse de Ségur. C'était amusant, mais je donnerais volontiers un petit écu pour entendre les confidences des baudets de la Riponne. Il y en a surtout un gris, vieux philosophe à l'air grognon, qui ronge son frein et, parfois, frappe du sabot avec l'allure énergique d'un député soutenant un projet de loi peu solide. Ce baudet, sur le garot duquel le collier a laissé une trace parcheminée et glâbre, doit avoir un trésor de souvenirs et d'expériences dont plus d'un bipède en culottes pourrait tirer profit. Son grand œil brun s'éclaire parfois de malice ou de colère, selon que la bêtise humaine ou la vilénie passent à son horizon. Il braie rarement, trouvant sans doute que l'existence ne vaut pas un solo de clarinette, et lorsque son habituel voisin, un jeune bourriquet d'allure sémillante, pousse en l'honneur de quelque ânesse insensible à ses oreilles noires, un hihan voluptueux, mon vieil ami secoue la tête et regarde le musicien d'un air profondément apitoyé.

Or, ce musicien est vraiment un bel âne, et la laitière qu'il amène en ville chaque matin, peut être fière de son attelage. Car un bel âne, quoi qu'en disent les sots, est une agréable bête. Celui-ci, avec son attitude parfois pensive et parfois batailleuse, ses oreilles veloutées, ses yeux intelligents, son pied de gentilhomme de bonne race, joli, léger, fin, aristocratique, est vraiment un délicieux animal. Sans doute son éducation a souffert d'une si gracieuse apparence. Ce bourriquet fut gâté. Il n'a pas pour ses camarades plus âgés et plus austères le respect dû à la sagesse laborieusement acquise. Il interrompt les graves mélodées des ânes par des « ciclantes » chromatiques dont le goût musical de l'assemblée n'est point flatté. Il a pour les chevaux un dédain moqueur. Il use de privautés avec sa maîtresse et ne se gêne point pour fro-

ter son museau rose contre les joues fraîches de la jolie laitière.

* * *

Plus loin, une braye ânesse somnole, indifférente à la vie ambiante. Elle songe, peut-être, aux nombreux rejetons dont elle a enrichi la société et à l'ingratitude de ses descendants. Et voici un baudet brun, dodu, pas très malin, serviable, mais qui doit, j'imagine, faire litière de toute prohibé pour satisfaire sa gourmandise.

L'âne en marchant, tournant la tête,

Du bout des dents mord aux navets,

disait Pierre Dupont. Ce baudet dodu est capable d'indélicatesses pareilles. Quant au maigre efflanqué, dont les jambes toujours agitées ruent à droite ou à gauche indifféremment, il m'a tout l'air d'un méchant drôle, et je ne lui confierais pas ma modeste personne. Mais cet individu de mauvaise mine est le seul de la bande. Et peut-être n'est-il pas même responsable de son caractère hargneux. Qui sait si ce n'est pas l'unique bénéficiaire qu'il ait retiré de son séjour parmi les hommes ? Qui sait si le maître ne l'a pas maltraité et « engrengé » pour toujours ? Car l'âne, n'en déplaise à M. de Buffon, n'est point, par sa nature, rétif, entêté, paresseux, et les coups ne lui inculqueront jamais le devoir d'obéissance, pas plus que le courage au travail. Au contraire, traité avec douceur, il étonne par son zèle et sa docilité. Et voilà pourquoi je ne voudrais pas accuser trop hautement le grand maigre à figure sournoise qui ronge de ses dents jaunes la barrière de bois, j'aurais, dis-je, quelque scrupule de l'accuser malgré le mauvais regard qu'il jette, de temps en temps à quelques « sans travail » discutant à voix basse le moyen de faire emplette d'une ou deux « roquilles de blanche ou de mêlé », pour les aller boire selon la coutume de ces philosophes.

C. Pache-Varidel.

Appréciation enfantine. — Une maman demande à la petite fille d'une de ses amies, à Josette, âgée de cinq ans, si elle consentirait à épouser — plus tard — son fils Pierre, qui a sept ans.

Josette hésite :

— Je voudrais bien, madame, mais je ne peux pas.

— Ah ! pourquoi donc ?...

— Parce qu'on ne peut pas se marier avec quelqu'un qui n'est pas de sa famille...

La dame bondit :

— Comment cela ?

— Bien sûr, répond Josette. Et la preuve, c'est que papa est marié avec maman, que grand-père est marié avec grand-mère et que mon oncle est marié avec ma tante... Alors, vous voyez bien...

UNE BELLE FÊTE REVANCHE

(Suite et fin.)

On arrive à Lausanne, le bronze gronde ! Au son des cloches, et à la voix du canon, le cortège se forme et s'allonge jusqu'à comprendre 3000 personnes ; il monte le Petit-Chêne. En tête, un peloton de recrues et les cadets de Lausanne, avec la musique militaire. La ville est pavoisée comme elle ne l'a jamais été et les devises soulignent l'importance de la journée ; partout on passe sous des arcs de triomphe.

Après avoir parcouru les principales rues, le cortège arrive à Montbenon, où la cantine de fête attend ses hôtes. Un banquet de deux mille couverts est servi et les discours commencent.

Le conseiller fédéral Fornerod ouvre la série en rappelant les difficultés rencontrées par la Compagnie d'Oron, qui a dû, comme les anciens, construire en tenant la truelle d'une main et l'épée de l'autre.

Le conseiller d'Etat Berney parle longuement des efforts du canton de Fribourg, qui a fait son chemin de fer contre vents et marées, et n'a pas craint de prendre une charge de 20 millions, énorme pour un petit pays agricole. Nos voisins, dit-il, ont parodié un mot célèbre en faisant connaître que le mot « impossible » n'est pas un mot fribourgeois. Il serait inutile de résumer ici les nombreux discours prononcés à la cantine, où personne ne pensait plus aux discussions d'autrefois et où l'on était tout à la joie.